

Accroître la visibilité de la recherche en sciences sociales dans le domaine de l'intégrité du sport

Conseil de l'Europe

Commission
européenne

Comité International
Olympique (CIO)

Partenariat pour une
compétition propre
(PCC)

Organisation des
Nations Unies pour
l'éducation, la
science et la culture
(UNESCO)

Agence mondiale
antidopage (AMA)

**Un communiqué de la Plateforme de collaboration
pour la recherche en sciences sociales**

Plateforme de collaboration pour la recherche en sciences sociales (RSS)

La '**Plateforme de collaboration RSS**' est une communauté de pratique informelle pour les organisations qui soutiennent la recherche en sciences sociales visant à avoir un impact positif sur le sport propre.

Nous nous réunissons pour partager nos expériences et nos meilleures pratiques, en utilisant nos connaissances collectives pour améliorer les avantages de la recherche en prenant des mesures pour réduire les doublons et en améliorant la manière dont la recherche est diffusée, comprise et adoptée par les acteurs du domaine du sport.

Notre objectif : **contribuer à améliorer la politique publique et sportive afin de protéger l'expérience sportive pour tous.**

Six organisations différentes participent actuellement aux réunions de la Plateforme :

- ❖ Conseil de l'Europe
- ❖ Commission européenne
- ❖ Comité International Olympique (CIO) (Le Centre d'Études Olympiques et le Département médical & scientifique)
- ❖ Partenariat pour une compétition propre
- ❖ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
- ❖ Agence mondiale antidopage (AMA)

En tant que réseau informel, d'autres organisations internationales et régionales qui jouent un rôle dans le soutien de la recherche en sciences sociales dans le sport sont invitées à nous rejoindre à tout moment. Le réseau accueille également des organisations privées et d'autres partisans de la recherche en sciences sociales sur l'intégrité dans le sport.

Tout en maintenant le caractère informel du réseau, nous nous référons dans notre travail aux exigences formelles imposées aux organisations impliquées dans la lutte contre le dopage. Le Code mondial antidopage, d'une part, et les traités internationaux de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe, d'autre part, obligent leurs parties prenantes respectives à encourager et à promouvoir la recherche antidopage, ainsi qu'à partager les résultats de la recherche antidopage disponible avec les autres parties prenantes.

Dans le cadre de nos objectifs collectifs, nous voulons accroître la visibilité de la recherche en sciences sociales dans le sport, ainsi que contribuer à améliorer les politiques, promouvoir les possibilités d'investissement pour les chercheurs, faire connaître les programmes de recherche et maximiser les possibilités de diffusion des résultats de la recherche. Ce communiqué décrit le rôle individuel de chaque organisation dans le soutien de la recherche en sciences sociales et identifie les thèmes de recherche communs qui nous intéressent tous.

Thèmes de recherche

Bien que chaque organisation de la Plateforme de collaboration identifie ses propres priorités de recherche spécifiques, qui sont décrites dans ce communiqué, les thèmes de recherche généraux qui reflètent nos intérêts communs sont les suivants :

- ❖ Intégrité du sport
- ❖ Bien-être des athlètes
- ❖ L'enseignement des valeurs
- ❖ Gouvernance et capacités du sport
- ❖ Efficacité de l'éducation
- ❖ Égalité et inclusion dans le sport
- ❖ Environnement de/influences sur le comportement de l'athlète
- ❖ Impact de la technologie sur l'intégrité du sport

L'importance de la recherche en sciences sociales pour la Plateforme de collaboration

Les sciences sociales s'intéressent à la société et aux relations entre les individus au sein d'une société. Elles sont appréciées pour leur rôle dans la fourniture de preuves et d'informations sur les facteurs individuels, organisationnels et sociétaux qui influencent les croyances et les comportements des individus. La recherche en sciences sociales remet souvent en question les hypothèses courantes sur le monde, soulignant la nécessité de recueillir des preuves solides avant de tirer des conclusions ayant un impact sur la société. En formulant les principaux défis sociétaux sous forme de questions, les chercheurs en sciences sociales aident les décideurs politiques à répondre à ces questions. L'investissement dans la recherche en sciences sociales éclaire les choix de politique publique et les avantages sociétaux attendus.

Les sciences sociales ont démontré comment elles contribuent au développement et à l'amélioration de la société par la compréhension du comportement humain et de la manière dont il est influencé par une interaction complexe et dynamique de facteurs. Plus les sciences sociales nous aideront à comprendre ces facteurs complexes, plus nous pourrons être efficaces dans nos initiatives de politique publique, en particulier lorsque ces comportements sont nuisibles aux individus et/ou à la société. Comprendre les gens, les choix qu'ils font et la façon dont ils sont influencés, puis utiliser ces connaissances pour informer les organisations, peut être appelé une pratique fondée sur des preuves ou une élaboration de politiques basée sur des preuves.

Chaque organisation associée à la Plate-forme de collaboration apprécie le rôle et l'importance de la recherche en sciences sociales dans la poursuite de leur mission, qui est de contribuer à une société meilleure grâce à des expériences sportives positives pour tous, comme le soulignent les avantages ci-dessus. Il est également reconnu que le soutien à la recherche en sciences sociales comporte des défis. Il s'agit notamment de ressources limitées, d'attirer des candidats et des projets alignés sur les priorités de recherche, de traduire efficacement la recherche en pratique et en politique, et de promouvoir les résultats de la recherche dans des formats clairs et faciles à lire.

En tant que collectif, la Plateforme de collaboration reconnaît que ces défis peuvent être relevés ensemble en tant que "communauté de pratique" par les moyens suivants :

- ✓ Faire connaître les programmes de recherche des uns et des autres, notamment en augmentant la visibilité de la recherche, facilite la coordination lorsque des priorités communes sont identifiées, la collaboration lorsqu'elles sont complémentaires et la réduction des doubles emplois lorsqu'elles se chevauchent, ce qui permet d'optimiser les ressources disponibles.
- ✓ Partager les pratiques de chacun pour soutenir les politiques et les pratiques fondées sur des données probantes, identifier les principes et les méthodes qui fonctionnent bien, y compris les stratégies de communication efficaces, aider à traduire les résultats de la recherche.
- ✓ Identifier les voies et les canaux par lesquels nous pouvons partager les recherches clés, en veillant à ce qu'elles atteignent un public plus large et pertinent et en créant des opportunités lors d'événements et de conférences où la recherche se voit offrir une plateforme.

Un profil de chaque organisation va maintenant être esquissé, suivi des principaux événements et conférences où la recherche sera promue, donnant ainsi l'occasion aux chercheurs et aux praticiens de se réunir pour discuter et partager des idées.



ORGANISATION :

Conseil de l'Europe

Qui nous sommes :



Le Conseil de l'Europe est une organisation internationale créée en 1947 pour promouvoir la démocratie et protéger les droits de l'homme et la primauté du droit en Europe.

Ce que nous faisons :

Les objectifs du Conseil de l'Europe sont poursuivis par le biais de traités internationaux. La Convention contre le dopage (1989) est un traité international ratifié par 52 États, qui promeut l'harmonisation nationale et internationale des mesures à prendre contre le dopage. Le Groupe de suivi de la Convention contre le dopage (T-DO) soutient les États parties dans la mise en œuvre de la Convention en élaborant des recommandations. Il évalue également la manière dont les États parties respectent les engagements pris dans le cadre de la Convention en analysant les résultats des rapports annuels et des rapports de visite d'évaluation.

Notre rôle dans la recherche :

Chaque État partie à la Convention contre le dopage s'engage à encourager et à promouvoir la recherche sur les moyens de concevoir des programmes d'entraînement physiologique et psychologique fondés sur des données scientifiques et respectant l'intégrité de la personne humaine, ainsi qu'à concevoir et à mettre en œuvre des programmes mettant l'accent sur les dangers pour la santé inhérents au dopage et sur l'atteinte aux valeurs éthiques du sport.

Comment nous soutenons la recherche :

Il n'y a pas de financement direct de la recherche disponible auprès du Conseil de l'Europe.

Le groupe de suivi de la Convention contre le dopage, par le biais de ses groupes consultatifs sur la science et l'éducation, coordonne les travaux de recherche des États parties et contribue ainsi indirectement aux activités de recherche :

- ❖ Fournir une plateforme aux États parties sur les questions de recherche
- ❖ Partager l'information sur les possibilités de recherche pour les États parties

- ❖ Diffuser les résultats de la recherche
- ❖ Analyser les besoins de recherche
- ❖ Convoquer des groupes d'experts et soutenir les communautés de pratique
- ❖ Recommander aux États parties de soutenir des activités de recherche ciblées

Où peut-on en savoir plus ?

<https://www.coe.int/en/web/sport/anti-doping-convention>

Qui pouvez-vous contacter pour en savoir plus ?

sport.t-do@coe.int

ORGANISATION :

Commission européenne

Qui nous sommes :



L'unité Sport de la Commission européenne fait partie de la Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture. L'unité Sport s'occupe de la politique du sport au niveau de l'Union européenne et coordonne les actions sportives dans le cadre d'Erasmus+.

Ce que nous faisons :

L'action Sport du programme Erasmus+ vise à soutenir les partenariats européens dans le domaine du sport de masse :

- ❖ S'attaquer aux menaces transfrontalières qui pèsent sur l'intégrité du sport, telles que le dopage, les matchs truqués et la violence, ainsi qu'à toutes les formes d'intolérance et de discrimination
- ❖ Promouvoir et soutenir la bonne gouvernance dans le sport
- ❖ Promouvoir l'éducation dans et par le sport et encourager la double carrière des athlètes
- ❖ Promouvoir le bénévolat dans le sport, ainsi que l'inclusion sociale, l'égalité des chances et la sensibilisation à l'importance d'une activité physique bénéfique pour la santé, en augmentant la participation et l'égalité d'accès au sport pour tous
- ❖ Soutenir le développement de la sensibilisation à la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique

Notre rôle dans la recherche :

Les actions Erasmus+ Sport permettent de financer des projets dans l'une des priorités horizontales ou spécifiques au sport. Les projets peuvent soutenir la recherche, les activités pratiques ou un mélange des deux.

Comment nous soutenons la recherche :

L'action sportive dans le programme Erasmus + - Vue d'ensemble

Combien finançons-nous ?	41 600 000 euros pour l'année 2021
Quelle est la taille des projets ?	Les candidats peuvent recevoir un financement pour des projets à cinq points de valeur différents : 30 000, 60 000, 120 000, 250 000 et 400 000 euros. Les projets d'une valeur de 30 000 ou 60 000 euros nécessitent un minimum de deux partenaires de deux pays du programme différents. Les projets plus importants nécessitent au moins trois partenaires de trois pays du programme différents.
Qui peut postuler ?	<p>Toute organisation participante établie dans un pays participant au programme peut être le demandeur. Cette organisation pose sa candidature au nom de toutes les organisations participantes impliquées dans le projet.</p> <p>Une organisation ou un organisme public actif dans le domaine du sport et établi dans un pays participant au programme ou dans un pays partenaire. La liste non exhaustive comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Un organisme public chargé du sport au niveau local, régional ou national ❖ Un comité olympique national ou une confédération sportive nationale ❖ Une organisation sportive au niveau local, régional, national, européen ou international ❖ Une ligue sportive nationale ❖ Un club de sport ❖ Une organisation ou un syndicat représentant les athlètes ❖ Une organisation ou un syndicat représentant les professionnels et les bénévoles du sport ❖ Une organisation représentant le mouvement "sport pour tous" ❖ Une organisation active dans le domaine de la promotion de l'activité physique ❖ Une organisation représentant le secteur des loisirs actifs
À partir d'où peuvent-ils postuler ?	Veuillez consulter la liste des pays en suivant le lien https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/node/3_fr
Quelle est la procédure de candidature ?	Les projets sont financés par un appel à propositions annuel. Les candidats envoient leur demande dans le délai imparti.
Quand peuvent-ils postuler ?	Pour 2021, la date limite pour l'appel à propositions est le 20 mai (17h00, CEST).
Comment décider ?	Les projets sont vérifiés par rapport aux critères d'exclusion, puis évalués par des experts indépendants. L'Agence EACEA envoie

	des lettres de notification informant tous les candidats de la suite donnée à leur candidature. Les projets sélectionnés pour l'appel 2021 commencent début 2022.
Qu'est-ce qui nous intéresse ?	Nous sommes intéressés par les projets à dimension européenne qui abordent l'une des priorités horizontales ou spécifiques au sport d'Erasmus+.
Où peut-on en savoir plus ?	https://www.eacea.ec.europa.eu/index_en
Qui pouvez-vous contacter pour en savoir plus ?	Eac-Sport@ec.europa.eu

ORGANISATION :

Comité International Olympique (CIO)

(Le Centre d'Études Olympiques)

Qui nous sommes :



Comité
International
Olympique

Le Centre d'Études Olympiques du CIO

Ce que nous faisons :

En tant que source reconnue de connaissances olympiques, le Centre d'Études Olympiques du CIO a pour mission d'encourager et de soutenir la recherche, l'éducation et la diffusion universitaires et de rendre ces connaissances accessibles aux parties prenantes du Mouvement olympique et à la communauté universitaire.

Ses programmes et services visent à stimuler et à partager des informations et des connaissances actualisées et pertinentes sur les Jeux Olympiques et le Mouvement olympique et à faciliter un dialogue permanent entre le CIO et les universitaires engagés dans les études olympiques.

Par le biais de programmes et de communications ciblés, le CEO favorise également l'échange direct avec les spécialistes de l'Olympisme et un "réseau" mondial de centres universitaires d'études et de recherche olympiques.

Les collections uniques de la bibliothèque du CEO comptent plus de 36 000 titres monographiques et plus de 10 500 documents numériques facilement accessibles via la *Olympic World Library* (www.olympic.org/library), le catalogue de la bibliothèque du CEO. La collection comprend toutes les publications officielles du CIO et des comités d'organisation des Jeux Olympiques, qui remontent à la fondation du CIO en 1894, ainsi que des publications des Comités Nationaux Olympiques et des Fédérations Sportives Internationales liées aux Jeux et une riche collection de livres, articles et revues universitaires. Dans ses locaux de Lausanne, en Suisse, les chercheurs sont invités à accéder à la collection physique de la bibliothèque et à consulter les archives historiques du CIO à des fins de recherche.

Toutes les informations sur le CEO se trouvent sur le site www.olympic.org/etudes.

Notre rôle dans la recherche :

Nous encourageons et soutenons la recherche :

- en donnant accès à nos collections,
- en répondant à toute demande d'information factuelle et historique,
- en facilitant les échanges et la collaboration entre les centres universitaires d'études et de recherche olympiques, les chercheurs, les professeurs et les étudiants qui partagent un intérêt commun pour les études olympiques, et,
- en créant des opportunités de dialogue entre le CIO et la communauté académique.

En outre, nous finançons chaque année des recherches liées à l'olympisme dans une perspective de sciences humaines ou sociales par le biais de deux programmes de bourses : le programme de bourses de recherche pour les doctorants et les jeunes académiques en début de carrière et le programme de bourses de recherche olympique avancée pour les chercheurs établis.

Comment nous soutenons la recherche :

Programme de bourses de recherche olympique avancée

Combien finançons-nous ?	120 000 USD (répartis en environ 6 projets par édition d'un montant maximum de 20 000 USD chacun).
Qui peut postuler ?	Les professeurs d'université, les maîtres de conférences et les chercheurs qui ont terminé leur doctorat et qui occupent actuellement une fonction/affiliation académique/de recherche.
À partir d'où peuvent-ils postuler ?	N'importe où dans le monde.
Quelle est la procédure de candidature ?	Les règlements et le formulaire de candidature sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.olympic.org/olympic-studies-centre/research-grant-programmes
Quand peuvent-ils postuler ?	Chaque année, entre novembre et environ le début février.
Comment décider ?	Le processus comprend des experts du personnel du CIO, des examinateurs universitaires et notre comité de sélection.
Qu'est-ce qui nous intéresse ?	Nous publions chaque année une liste des domaines de recherche prioritaires du CIO. La liste pour la dernière édition (2021/2022) est disponible ici : https://www.olympic.org/olympic-studies-centre/research-grant-programmes .

Où peut-on en savoir plus ?	Toutes les informations concernant nos programmes de bourses de recherche sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.olympic.org/olympic-studies-centre/research-grant-programmes
Qui pouvez-vous contacter pour en savoir plus ?	studies.centre@olympic.org
Programme de bourses de recherche pour doctorants et jeunes académiques	
Combien finançons-nous ?	32 000 USD (distribué dans environ 4-6 projets par édition)
Qui peut postuler ?	Les doctorants et les membres du personnel universitaire et postdoctoral qui ont obtenu leur doctorat ou un diplôme terminal équivalent (y compris les masters, selon le domaine) au cours des trois dernières années.
À partir d'où peuvent-ils postuler ?	N'importe où dans le monde.
Quelle est la procédure de candidature ?	Les règlements et le formulaire de candidature sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.olympic.org/olympic-studies-centre/research-grant-programmes
Quand peuvent-ils postuler ?	Chaque année, entre mai et fin septembre.
Comment décider ?	Les candidatures sont examinées par les membres de notre comité de sélection et les représentants du CEO. La décision est prise par le comité de sélection.
Qu'est-ce qui nous intéresse ?	La recherche universitaire sur tout aspect lié à l'olympisme, au Mouvement olympique, aux Jeux olympiques et aux athlètes.
Où peut-on en savoir plus ?	Toutes les informations concernant nos programmes de bourses de recherche sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.olympic.org/olympic-studies-centre/research-grant-programmes
Qui pouvez-vous contacter pour en savoir plus ?	studies.centre@olympic.org

ORGANISATION :

Partenariat pour une compétition propre

Qui nous sommes :

**PARTNERSHIP FOR
clean competition**

Fondé en 2008, le Partenariat pour une compétition propre est la première collaboration de recherche antidopage. Notre mission est de financer, à l'échelle mondiale, des recherches scientifiques qui font progresser les connaissances dans le domaine de la lutte contre le dopage et contribuent de manière significative à la protection des athlètes propres.

Ce que nous faisons :

En combinant les ressources et l'expertise des principales entités sportives américaines, le PCC soutient la recherche scientifique non partisane et indépendante en accordant des subventions ciblées à diverses universités et autres institutions de recherche de classe mondiale.

Notre rôle dans la recherche :

Les recherches soutenues par le PCC contribuent à un mouvement visant à s'attaquer aux causes profondes du dopage et, en fin de compte, à réduire l'utilisation de drogues améliorant les performances par tous les participants, dans tous les sports et à tous les niveaux de jeu.

Comment nous soutenons la recherche :

Partenariat pour une compétition propre - Vue d'ensemble

Combien finançons-nous ?	2.000.000-5.000.000 USD par an
Quelle est la taille des projets ?	Financement moyen 200 000 Micro-subventions < 75 000
Qui peut postuler ?	Toute institution ou organisation de recherche, par exemple, les universités, les OAD, les entreprises privées, les organisations sportives.
À partir d'où peuvent-ils postuler ?	N'importe où dans le monde.

Quelle est la procédure de candidature ?	En deux étapes : Une pré-candidature avant que les projets ne soient approuvés pour compléter une demande complète.
Quand peuvent-ils postuler ?	Les dates limites de pré-candidature sont le 1er mars, le 1er juillet et le 1er novembre. Les candidatures complètes sont attendues pour le 1er avril, le 1er août et le 1er décembre. Les demandes de micro-subventions sont ouvertes tout au long de l'année.
Comment décider ?	Les demandes sont examinées par le comité consultatif scientifique (CCS) et le Conseil des gouverneurs. Les micro-subventions sont examinées par le président du CCS.
Qu'est-ce qui nous intéresse ?	Les priorités de recherche en sciences sociales du PCC sont décrites ci-dessous. L'accès à des populations spécifiques d'athlètes d'élite étant une composante essentielle d'une recherche fructueuse en sciences sociales, les candidats doivent consulter les organisations sportives, les agences antidopage ou autres concernées afin d'obtenir un engagement de principe de collaboration sur de tels projets avant de soumettre une demande.
Où peut-on en savoir plus ?	https://cleancompetition.org/
Qui pouvez-vous contacter pour en savoir plus ?	M. David Kumbroch dkumbroch@cleancompetition.org

Priorités de recherche en sciences sociales du PCC

Les projets de sciences sociales visant spécifiquement une population d'athlètes d'élite dans les sports olympiques, paralympiques, panaméricains et professionnels présentent un intérêt pour le PCC, notamment :

- ❖ Développement de mesures quantitatives et qualitatives efficaces de la dissuasion
- ❖ Impact de la technologie et de l'innovation pour améliorer l'efficacité des programmes antidopage (par exemple, localisation par GPS, prélèvement d'échantillons sans témoin)
- ❖ L'utilisation de compléments alimentaires et leur impact sur les comportements dopants
- ❖ Relation entre les substances illicites/la Liste des substances interdites et la perception de l'équité et de l'efficacité du système antidopage
- ❖ Influence relative des facteurs de risque dans les comportements dopants

ORGANISATION :

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Qui nous sommes :



Fonds de l'UNESCO pour l'élimination du dopage dans le sport

Ce que nous faisons :

Créé en 2008, le Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport aide les États parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport à élaborer et à mettre en œuvre des projets antidopage.

Notre rôle dans la recherche :

Nous apportons un soutien pratique et technique ainsi qu'une aide financière aux autorités publiques compétentes pour la mise en œuvre de projets nationaux et régionaux.

Comment nous soutenons la recherche :

Fonds de l'UNESCO pour l'élimination du dopage dans le sport - Vue d'ensemble

Quelle est la taille des projets ?	Projets nationaux - 35 000 USD Projets régionaux - 95 000 USD
Qui peut postuler ?	Seuls les États parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport peuvent soumettre des demandes au Fonds.
À partir d'où peuvent-ils postuler ?	N'importe où dans le monde.
Quelle est la procédure de candidature ?	Toutes les demandes doivent être faites par la Commission nationale pour l'UNESCO ou par un canal gouvernemental désigné (par exemple, le ministère en charge des sports).

Quand peuvent-ils postuler ?	Une seule demande par biennium.
Comment décider ?	Les projets de demande sont examinés par le Secrétariat. La demande finale est approuvée par le Comité d'approbation du Fonds.
Qu'est-ce qui nous intéresse ?	Trois domaines prioritaires de financement sont disponibles : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Projets éducatifs axés sur les organisations de jeunesse et de sport ❖ Projets de conseil politique ❖ Projets de mentorat et de renforcement des capacités
Où peut-on en savoir plus ?	https://en.unesco.org/themes/sport-and-anti-doping/fund
Qui pouvez-vous contacter pour en savoir plus ?	antidopingteam@unesco.org

ORGANISATION :

Agence mondiale antidopage (AMA)

Qui nous sommes :



**AGENCE
MONDIALE
ANTIDOPAGE**
franc jeu

L'AMA cherche à protéger la santé des sportifs et à leur donner la possibilité de poursuivre l'excellence humaine dans les compétitions sportives sans recourir à des substances et méthodes interdites qui menacent les principes de compétition équitable et de sport propre.

Ce que nous faisons :

Afin de maintenir l'intégrité et la valeur du sport propre, nous coordonnons des programmes antidopage harmonisés et centrés sur le sportif dans le monde entier en ce qui concerne la prévention du dopage.

Notre rôle dans la recherche :

L'AMA gère deux programmes de recherche parallèles, en sciences naturelles et en sciences sociales. L'un des principaux objectifs du programme de recherche en sciences sociales est d'investir dans la recherche afin d'améliorer notre compréhension des comportements que nous cherchons à renforcer ou à prévenir.

Comment nous soutenons la recherche :

Programme de subventions pour la recherche en sciences sociales de l'AMA - Aperçu

Combien finançons-nous ?	300 000-500 000 USD par an
Quelle est la taille des projets ?	Projets de moins de 20 000 USD à 150 000 USD
Qui peut postuler ?	Toute organisation ayant un intérêt pour le sport propre.
À partir d'où peuvent-ils postuler ?	N'importe où dans le monde.
Quelle est la procédure de candidature ?	En deux étapes : D'abord les manifestations d'intérêt avant que les projets ne soient approuvés pour remplir une demande complète.

Quand peuvent-ils postuler ?	Annuellement. Les manifestations d'intérêt sont ouvertes en octobre/novembre. La date limite de dépôt des candidatures complètes est fixée à janvier/février.
Comment décider ?	Deux examens par les pairs par projet. Les membres du groupe consultatif d'experts en recherche en sciences sociales de l'AMA analysent chaque projet et le présentent au Comité d'éducation de l'AMA qui recommande les projets à investir au Comité exécutif de l'AMA pour approbation.
Qu'est-ce qui nous intéresse ?	<p>Les priorités de recherche sont décrites dans la documentation du programme de subventions, vous pouvez y accéder directement ici.</p> <p>Ces priorités sont basées sur les niveaux d'influence sur le comportement des sportifs auxquels l'AMA s'intéresse, à commencer par les sportifs eux-mêmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Sportif ❖ Personnel d'encadrement du sportif ❖ Programmes d'éducation ❖ Programme mondial antidopage ❖ Environnement sportif ❖ Société
Où peut-on en savoir plus ?	https://www.wada-ama.org/en/social-science-research
Qui pouvez-vous contacter pour en savoir plus ?	ssr@wada-ama.org

Venez nous rejoindre !

Informations complémentaires sur les événements de recherche en sciences sociales dans le sport propre

Organisation	Événement	Dates	Lien
Partenariat pour une compétition propre	Session d'affiches de recherche scientifique virtuelle	19 mai 2021	https://cleancompetition.org/2021/02/22/register-to-present-or-attend-pccs-virtual-scientific-research-poster-session/
AMA	Symposium 2021 de l'AMA	19-20 octobre 2021 (provisoire)	Symposium 2021 de l'AMA wada-ama.org
UNESCO	Huitième session de la Conférence des Parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport et son pré-forum	26-28 octobre 2021 (à confirmer)	https://en.unesco.org/themes/sport-and-anti-doping/convention/governance

Contacts de la recherche en sciences sociales pour la Plateforme de collaboration

Organisation	Contact
Conseil de l'Europe	sport.t-do@coe.int
Commission européenne	Eac-Sport@ec.europa.eu
CIO - Centre d'études olympiques	studies.centre@olympic.org
Partenariat pour une compétition propre	dkumbroch@cleancompetition.org
UNESCO	antidopingteam@unesco.org
AMA	ssr@wada-ama.org



Pour plus d'informations sur la Plateforme de collaboration pour la recherche en sciences sociales, veuillez contacter ssr@wada-ama.org.